

L'impact économique des Jeux olympiques de Paris 2024 semble plus favorable qu'indiqué par la Cour des comptes

Note rédigée suite à la publication du rapport de la Cour des comptes « Les jeux olympiques et paralympiques de paris 2024 » du 29 septembre 2025¹.

Synthèse

Chiffrer l'impact économique d'un évènement tel que les Jeux olympiques est un exercice délicat, impliquant de poser des hypothèses et de faire des choix méthodologiques qui pèsent sur les résultats. Il semble cependant que le rapport de la Cour des comptes, qui estime les recettes publiques générées par l'évènement à 293,6 millions d'euros, soit particulièrement pessimiste. Selon Bersingéco, les choix méthodologiques faits par la Cour des comptes impliquent de prendre une vision maximale des dépenses publiques et minimale des recettes. En prenant en compte les effets d'entraînement des dépenses totales d'organisation, Bersingéco estime les recettes publiques à 4,9 milliards d'euros.

1. Une définition restrictive des recettes publiques

D'après la Cour des comptes, les recettes publiques liées à l'organisation des Jeux 2024 s'élèvent à 293,6 millions d'euros, composées de recettes de TVA sur la billetterie, les hospitalités et le Cojo, de recettes de billetterie des transports et des recettes de la régie publicitaire de France Télévision.

Les dépenses publiques s'élèvent quant à elles à 6,65 milliards d'euros (3,02 milliards d'euros pour l'organisation et 3,63 milliards d'euros pour les infrastructures). Le périmètre des dépenses retenues concernant les infrastructures peut prêter à débat puisque sont par exemple incluses les dépenses liées à la dépollution de la Seine, qui s'inscrivent dans un cadre plus large que les seuls Jeux olympiques.

Cependant, la Cour des comptes ne prend pas en compte le fait que ces dépenses publiques (ainsi que les dépenses privées liées à l'évènement) génèrent une activité économique qui, elle-même, entraîne une hausse des recettes publiques. Par exemple, la Cour des comptes estime, pour 2024 (le choix de ne considérer que cette année est contestable), un gain de PIB lié aux Jeux de 1,9 milliard d'euros². Si l'on considère, pour simplifier, que les recettes publiques représentent 50 % du PIB³, ce seul gain de 1,9 milliard d'euros de PIB génère environ 950 millions d'euros de recettes publiques.

¹ https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-09/20240929-rapport-JOP-2024_0.pdf

² Page 42

³ https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/details/10_ECC/15_FIN/15C_Figure3

Bersingéco considère, comme la Cour des comptes qui insiste sur ce point, que l'estimation de l'impact économique d'un événement comme les Jeux olympiques est difficile et reste tributaire des choix méthodologiques, des périmètres et des hypothèses retenues. Il nous semble cependant que la Cour des comptes offre un bilan économique des JO de Paris excessivement négatif pour plusieurs raisons :

- L'impact économique des dépenses engagées pour l'évènement (qu'elles soient publiques ou privées) sur le PIB et les recettes publiques n'est pas pris en compte dans l'estimation des recettes publiques totales liées à l'évènement. Ce choix est d'autant plus surprenant que, dans les dépenses publiques, la Cour des comptes impute de multiples dépenses aux Jeux (nettoyage de la Seine par exemple), ce qui implique de considérer le périmètre maximal quand il s'agit des dépenses et le périmètre minimal quand il s'agit des recettes publiques.
- Les effets économiques positifs sont considérés uniquement sur 2024. La Cour des comptes considère donc que les recettes publiques générées par les dépenses d'organisation ou d'infrastructure préparatoires sont sans effets sur l'activité économique, et que les investissements réalisés seront également sans effets économiques favorables dans le futur.

2. Un coût total faible pour les finances publiques en prenant en compte l'impact économique des dépenses

Bersingéco estime le coût total des Jeux olympiques de 2024 à 12,96 milliards d'euros, réparti à parts globalement égales entre des dépenses publiques et privées. Nous faisons l'hypothèse qu'une dépense publique ou privée a un impact économique similaire.

Détail des coûts des JO 2024 (en Mds €)⁴

Dépenses publiques d'organisation (1)	3,02
Dépenses publiques d'infrastructures (a)	3,63
Total dépenses publiques (6)	6,65
Dépenses totales Cojop (2)	4,42
<i>Dont financements publics (3)</i>	<i>0,29</i>
Dépenses totales d'organisation (4 = 1+2-3)	7,15
Dépenses privées infrastructures ⁵ (b)	2,18
Dépenses totales d'infrastructures (c = a+b)	5,81
Dépenses totales pour l'organisation des JO (5 = 4+c)	12,96
<i>Dont dépenses privées (5-6)</i>	<i>6,31</i>

⁴ Chiffres obtenus dans le rapport de la Cour des comptes, additionnés ou soustraits entre eux par Bersingéco

⁵ Principalement construction du village olympique

Bersingéco a injecté l'ensemble de ces dépenses⁶ dans un modèle d'impact des « entrées-sorties » qui estime l'impact d'une dépense initiale sur l'ensemble de l'économie française (effets indirects et induits). D'après ce modèle, des dépenses de 12,96 milliards d'euros génèrent, dans l'ensemble de l'économie française, 11,4 milliards d'euros de PIB supplémentaire et 4,9 milliards d'euros de recettes publiques⁷.

Ainsi, le coût final des JO 2024 pour les finances publiques s'élèverait à 1,75 milliard d'euros (6,65 milliards d'euros de dépenses moins 4,9 milliards d'euros de recettes).

Le coût réel pour les finances publiques pourrait être inférieur à 1,75 milliard d'euros car l'estimation réalisée par Bersingéco est plutôt prudente, pour plusieurs raisons :

- Le multiplicateur d'impact sur le PIB des dépenses retenu dans la modélisation de Bersingéco est inférieur à 1 (12,96 milliards d'euros de dépenses pour 11,4 milliards d'euros de PIB supplémentaire). D'autres études, mentionnées par la Cour des comptes⁸, retiennent plutôt des multiplicateurs compris entre 1,25 et 2⁹.
- L'impact économique à long terme des infrastructures construites n'a pas été pris en compte, du fait du caractère incertain d'une telle estimation.
- Les impacts économiques durables en termes d'image et d'attractivité n'ont pas été chiffrés, car ils sont difficiles à estimer. Cependant, on peut supposer qu'ils seront positifs, puisque les Jeux de Paris ont été un succès qui a véhiculé une image positive de Paris et du pays.

Rédigé le 29 septembre 2025 par Sylvain Bersinger, économiste et fondateur du cabinet Bersingéco

contact@bersingeco.fr

⁶ Les dépenses d'infrastructure ont été injectées dans le secteur « construction » et les dépenses d'organisation dans le secteur « hébergement et restauration »

⁷ Effets estimés sur une année, dans les faits les dépenses liées aux JO se sont étalées sur plusieurs années avant l'évènement.

⁸ Page 46

⁹ Jean-Pascal Gayant (2024), « Retombées économiques des Jeux olympiques Splendeurs et misères des études d'impact », Revue de l'OFCE ; <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/4-185OFCE.pdf>